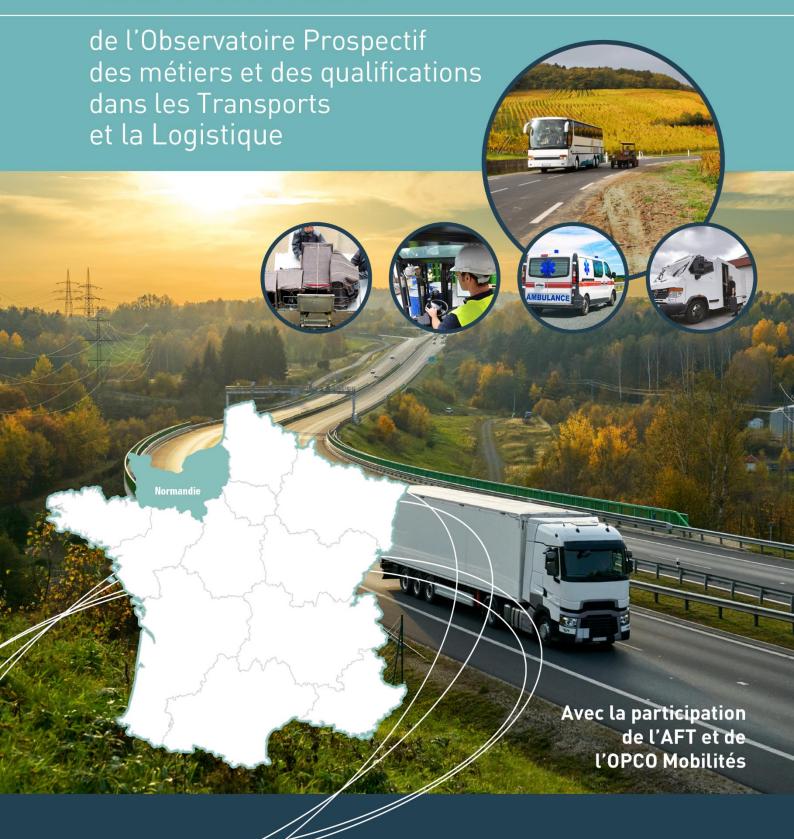


RAPPORT 2020

> NORMANDIE











RAPPORT 2020 DE L'OPTL

> NORMANDIE

Parc de la vente olivier 145 chemin du taillis 76800 SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY

Tél. **06 83 85 19 78**

normandie@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Normandie grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2020 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	
Champ d'application et d'observation	
L'emploi et les employeurs de la branche	
La localisation des emplois	
Les effectifs salariés	15
Les caractéristiques des emplois	18
La typologie des métiers	21
La démographie	25
La formation dans la branche	28
La prospective globale pour la région	37





Edito

Le rapport régional qui vous est présenté et que nous rédigeons chaque année permet de vous apporter un éclairage sur la situation de l'emploi et de la formation dans la Branche Transport et Logistique, au sens de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et activités auxiliaires (CCNTR).

Les données qui ont alimenté ce rapport 2020 concernent l'année 2019 et ne prennent donc pas en compte la situation de crise sanitaire actuelle.

Cette crise qui a frappé notre pays en mars 2020 a contraint l'Etat à prendre des mesures de confinement qui ont mécaniquement et sévèrement impacté la vie de nos entreprises et affecté l'activité économique du pays tout entier.

Nos entreprises de transport et de logistique ne sont naturellement pas épargnées par cette crise et ses conséquences. Beaucoup d'incertitudes demeurent. C'est la raison pour laquelle il nous est apparu opportun que les éléments prospectifs qui figurent habituellement en dernière partie de rapport ne soient pas davantage développés dans cette édition.

Malgré tout, les chiffres affichent pour cette année de référence le dynamisme du secteur en matière d'emploi, ce qui a lui a permis de maintenir le volume de ses effectifs.

On observera dans le présent rapport que l'effort de formation se poursuit pour professionnaliser des salariés dans nos métiers. L'apprentissage en particulier entame une dynamique de développement qui s'amplifiera nécessairement dans le prolongement de la récente réforme qui en modifie les contours.

Néanmoins, les difficultés de recrutement des entreprises restent importantes. Aussi, toutes les initiatives qui visent à attirer des candidats vers nos métiers et notre Branche et à les y fidéliser durablement doivent être encouragées.

L'effort de professionnalisation doit par ailleurs rester soutenu, dans un contexte où les métiers évoluent et se modernisent en lien avec les transitions technologiques, numériques, organisationnelles, environnementales et sociétales. Les partenaires sociaux restent soucieux de suivre de près toutes ces évolutions à l'œuvre et de disposer d'indicateurs fiables leur permettant d'en apprécier les effets sur les besoins en emplois et en compétences.

C'est la raison pour laquelle nous tenons à remercier l'AFT pour son engagement et la qualité de son travail, ainsi que l'OPCO Mobilités pour son soutien logistique.

Nous remercions également très sincèrement les établissements et leurs collaborateurs qui ont répondu à l'enquête annuelle, mais aussi l'ensemble des partenaires sans lesquels ce document ne pourrait être réalisé. Enfin, nous ne pouvons conclure cet édito sans exprimer notre reconnaissance et notre gratitude-à tous les salarié(e)s du secteur qui ont œuvré pour permettre à notre pays de continuer à vivre.

Avec tous nos remerciements

La Présidence paritaire

Pascal PETRI Président OPTL Anne VINOUSE Vice-Présidente OPTL **Jean Marc PELAZZA** Vice-président déléqué **Stéphane DUPREY** Vice-président délégué





thund.

Champ d'application et d'observation

 Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du Ministère de l'Education Nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'OPTL.

Les secteurs d'activité relevant de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention Collective Cationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la Convention Collective Cationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
		49.41A	Transports routiers de fret interurbains
	Transport routier de	49.41B	Transports routiers de fret de proximité
	marchandises (TRM)	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
Activités	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
Marchandises	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
	Location (LOC)	77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport	52.29A	Messagerie, fret express
	(AUX)	52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de	Transport routier de	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
Voyageurs	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

^(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

	ie des familles nelles utilisée dans le	Définition	
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quels que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations	
Exploitation	n Transport	Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport	
Logistique Magasinage	– Manutention - e	Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits	
	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé	
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise	
Autres	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs	
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels	
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles	

Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Normandie, on met ainsi en évidence que :

- 41% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 56% des conducteurs routiers et grands routiers et 30% des conducteurs livreurs.
- 43% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Méthodologie

« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR: pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétropolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

Livrables

Une enquête annuelle réalisée en région auprès des transporteurs

Les entreprises régionales de la branche sont invitées, sous couvert d'anonymat, à communiquer un état de leurs effectifs au 31 décembre et à répondre à un questionnaire dédié à leurs enjeux emploi et formation.

L'exploitation des résultats est menée selon la méthode des quotas, par région, taille d'établissement et secteurs d'activité de la branche.

En 2019, la région **Normandie** a recueilli et exploité **155** questionnaires, soit **8**% des établissements de la branche conventionnelle régionale, représentant **18**% des salariés.

Production principale Productions complémentaires

Le rapport national

<u>de</u> l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique

Présente un portrait, actualisé tous les ans, de la branche en France.

Traite, chaque année, des grands enjeux emploi/formation de branche.

Le rapport régional

de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique Décline à l'échelle locale, les données et

Décline, à l'échelle locale, les données et analyses nationales.

Approfondit les spécificités et les particularités régionales de la branche.

Synthèse régionale

Un « 4 pages » qui offre une présentation des chiffres clés de la branche en région.

Synthèses sectorielles

Trois folios de 4 pages qui zooment sur chacun des 3 grands secteurs d'activité de la branche en région.

Synthèses personnalisées

Un ensemble d'indicateurs RH individualisés remis aux entreprises qui répondent à l'enquête annuelle.

Présentation publique

Une conférence régionale, dédiée au rapport OPTL, favorise l'échange entre la branche et les institutions.

L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2019

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	1 079	53%	59%
Transport routier de voyageurs	140	7%	7%
Déménagement	52	3%	3%
Location	58	3%	3%
Auxiliaires de transport	353	18%	11%
Prestataires logistiques	78	4%	4%
Transport sanitaire	257	13%	12%
Ensemble de la branche	2 018	100%	100%
Encombic de la signific			

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

81% des établissements employeurs de la branche en Normandie ont une activité « marchandises » (TRL, DEM, LOC, AUX, PRL). Le transport de personnes concentre 13% d'établissements en transport sanitaire et 7% en transport routier de voyageurs. Globalement, 2019 a vu le nombre d'établissements avec salariés diminuer de 0.25% par rapport à 2018. Parallèlement, une progression du nombre d'établissements sans salariés a été constatée en 2019, principalement en TRM avec plus de 850 unités supplémentaires. Il existe pour la première fois en région plus d'établissements sans salariés qu'avec (2 557 établissements sans salariés pour 2 018 établissements avec salariés).

Etablissements sans salariés par activité au 1er janvier 2019

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	1 984	78%	80%
Transport routier de voyageurs	120	5%	6%
Déménagement	72	3%	3%
Location	66	3%	2%
Auxiliaires de transport	165	6%	4%
Prestataires logistiques	46	2%	1%
Transport sanitaire	104	4%	3%
Ensemble de la branche	2 557	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

<u>Créations d'établissements</u> enregistrées au cours de l'année 2019

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	7	0	1	8
Evolution 2018/2019	-24%			-21%
Entreprises sans salariés	357	1	1	359
Evolution 2018/2019	-67%	-75%		-67%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de créations d'établissements sans salariés dans les activités « Marchandises » connaît une baisse de plus de 67% par rapport à l'année précédente, soit 357 entreprises créées. Parallèlement les créations d'entreprises avec salariés régressent de 24%, ce taux ne représentant cependant que 7 créations.

La quasi-totalité des créations d'entreprises concernent les activités « Marchandises ».

Conjointement aux créations d'établissements, le nombre des défaillances d'entreprises du champ de la convention collective connaît un ralentissement. Cependant, plus de 95 % de celles-ci se concentrent sur le transport routier de marchandises au sens strict, et six de ces défaillances sur dix concernent des entreprises sans salariés

Dans le secteur du transport de voyageurs, on note 5 défaillances d'entreprises en 2019, contre 11 en 2018.

2. <u>Défaillances d'entreprises constatées au</u> cours de l'année 2019

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	57	5	8	70
Evolution 2018/20198	- 39%	- 17%	-20%	-36%
Entreprises sans salariés	160	0	4	160
Evolution 2018/2019	-33%		%	-36%
Non déterminé	50			50
Evolution 2018/2019	15%			7%

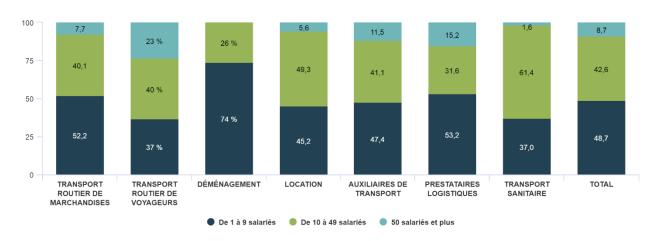
Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition: Les défaillances d'entreprises regroupent les évènements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

Le nombre de défaillances constatées en 2019 pour les entreprises avec salariés régresse de 36%. La sensibilité aux difficultés reste cependant plus marquée pour les entreprises qui n'emploient pas, de l'ordre de 5,5 fois plus que les autres.

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2019



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

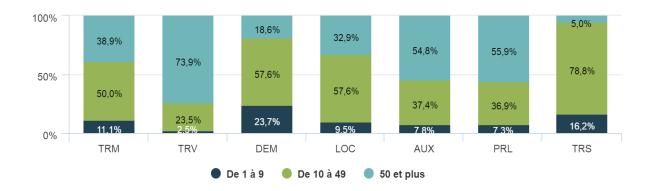
Lecture : Au 31 décembre 2019, 74 % des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

La répartition des établissements par classe de taille semble être identique à l'an dernier, que ce soit globalement pour la branche ou par secteurs d'activités pris isolément. 8,7% seulement des établissements concentrent au minimum 50 salariés mais 48% des salariés de la branche y travaillent.

A l'opposé, les établissements de moins de 10 salariés pèsent plus de la moitié de l'ensemble (57%) et n'emploient que 11% des personnels de transport et logistique.

Comparativement au national, nous avons en région Normandie et en part relative, une part égale (47%) d'établissements supérieurs à 50 salariés et un peu plus de « 10 à 49 » (44% contre 40%).

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2019



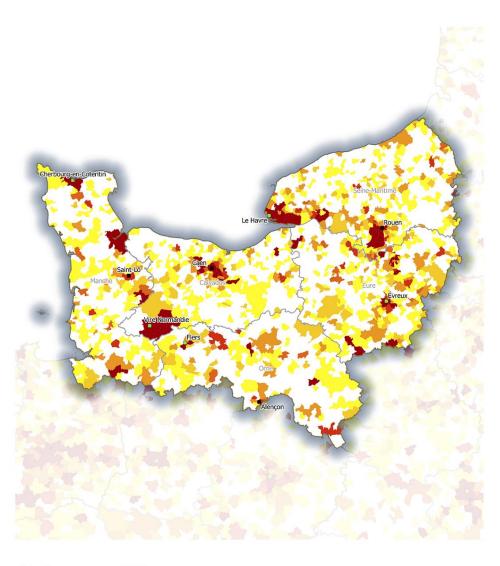
Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture: % des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune





Transport de Voyageurs

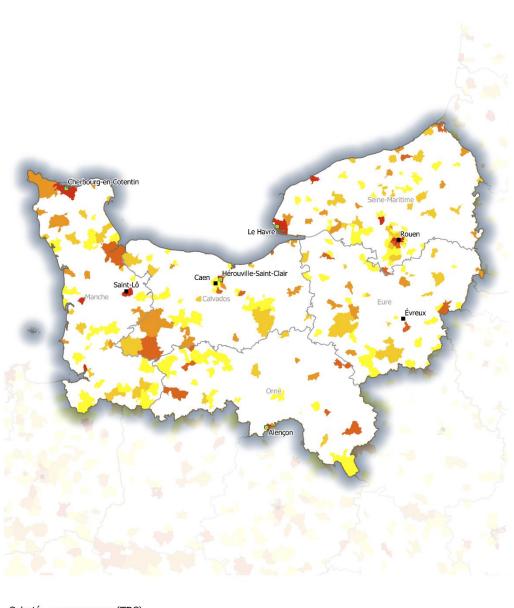
Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019, en région





Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019, en région





Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2019

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	21 516	52%	52%
Transport routier de voyageurs	4 756	11%	14%
Déménagement	405	1%	2%
Location	1 029	2%	3%
Auxiliaires de transport	8 426	20%	14%
Prestataires logistiques	1 518	4%	7%
Transport sanitaire	3 829	9%	8%
Ensemble de la branche	41 479	100%	100%

Source: ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 8 426 salariés en région au 31 décembre 2019. Cette activité représente 20% des effectifs de la branche en région, contre 15% en France.

Portée à **41 479 salariés au 31/12/2019**, la branche des transports routiers et activités auxiliaires de transport en Normandie reste stable, présentant une légère augmentation de ses effectifs de l'ordre de 1%. Pour information, notre convention collective compte plus de 744 000 salariés sur le territoire national. L'activité « marchandises » emploie 79% des effectifs normands, viennent ensuite le transport routier de voyageurs avec 11% et le transport sanitaire pour 9% des effectifs.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2019

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	26 029	63%	68%
Exploitation Transport	3 377	8%	7%
Logisitique - Manutention - Magasinage	6 374	15%	13%
Direction	1059	3%	3%
Gestion	2 373	6%	5%
Ventes-Achats	488	1%	1%
Maintenance	936	2%	2%
Interprofessionnel	843	2%	1%
Ensemble des métiers	41 479	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 26 029 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2019. Cette famille de métiers représente 63% des effectifs de la branche en région.

Sans surprise, les effectifs de de la famille conduite sont les plus représentés dans notre région. Les familles « cœur de métier » (conduite, exploitation, manutention) comprennent près de 7 salariés sur 10 de façon quasi identique sur l'ensemble de l'hexagone.

Plus de 26 000 personnels de conduite œuvrent en région, les personnels logistiques représentent le second flux, loin derrière, avec près de 6 400 salariés.

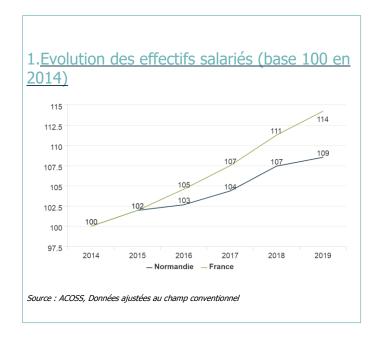
Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2019

	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	26 029	13 %	10 %
Exploitation Transport	3 377	41 %	40 %
Logisitique - Manutention - Magasinage	6 374	20 %	22 %
Direction	1059	32 %	26 %
Gestion	2 373	82 %	78 %
Ventes- Achats	488	40 %	56 %
Maintenance	936	3 %	6 %
Interprofessionnel	843	73 %	68 %
Ensemble des métiers	41 479	22 %	19 %

Si les femmes exerçant dans la branche représentent 22% des effectifs, elles sont encore peu représentées dans la famille « conduite » (13%). Parallèlement, plus de 8 sur 10 d'entre elles exercent dans la famille « gestion » mais seules 3 sur 10 occupent un poste de Direction. Globalement, la famille « exploitation transport » qui faisait apparaître 43% de personnel féminin en 2018, en affiche 41% en 2019. Parallèlement, la famille « logistique-manutention-magasinage » passe de 27% de femmes en 2018 à 20% en 2019.

Enfin, le nombre de femmes dans les établissements de la branche a progressé plus rapidement que celui des hommes mais reste encore inférieur aux attentes.

L'effectif salarié a augmenté de +1% par rapport à 2018



Tous secteurs confondus, les effectifs salariés continuent de croître sur notre région avec 416 emplois créés dans la branche en 2019, soit une augmentation de 1%.

Depuis 2014, la région Normandie est en augmentation constante d'effectif, enregistrant des taux d'évolution sur cette période légèrement inférieure à ceux de la France entière (9 points contre 14).

Sur 5 ans, les effectifs normands ont vu leur population croître de 9%, soit 3 323 nouveaux entrants.

C'est à partir de la fin de l'année 2015 que la progression s'est amorcée. La tendance semble par ailleurs se poursuivre pour 2019.



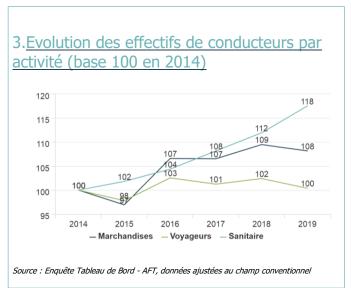
La croissance est particulièrement soutenue et régulière depuis 2014 dans le transport sanitaire, affichant 14 points d'accroissement sur 5 ans.

Les activités « Marchandises » qui représentent plus de 7 salariés sur 10 des effectifs de la branche affichent une progression de 0.9% en 2019.

Les secteurs du Transport Routier de Marchandises ainsi que celui des Auxiliaires tirent cette croissance vers le haut, affichant respectivement une évolution de leurs effectifs de 1.9% et 0.8%.

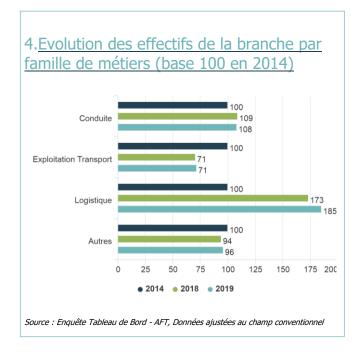
La hausse des effectifs depuis 2014 a concerné deux composantes de notre branche, 9% en « marchandises » et 14% pour le « sanitaire ». On fait le constat d'une croissance un peu plus lente pour l'activité « marchandises » mais sur des flux bien plus conséquents, à savoir 72% des effectifs totaux. Le secteur « voyageurs » est quant à lui, relativement stable sur cette même période.

L'activité « marchandises » concentre 18 752 conducteurs, soit 71,4% de la famille « conduite » et 62% rien que pour le seul Transport Routier de Marchandises. Le transport de personnes quant à lui, emploie un peu plus de 28% des effectifs dédiés à la conduite, à part égale entre le Transport Routier de Voyageurs (TRV) et les ambulanciers (TRS).



39,4% des personnels de conduite en transport sanitaire sont des femmes, ce rapport tombe à 33,5% en ce qui concerne le TRV.

En Normandie, 12,5% des postes de conduite sont occupés par des femmes.

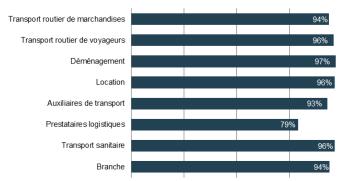


Les familles « exploitation transport » et « logistique » présentent une variation importante, résultant de la mise en œuvre d'un nouveau mode de calcul de pondération, ces dernières comportant un nombre important d'opérateurs(trices) logistiques.

Les caractéristiques des emplois



Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2019

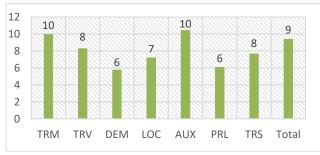


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 96 % des salariés de la Location en poste au 31 décembre 2019 sont en CDI.

De façon identique aux éditions précédentes, hormis pour le secteur des prestataires logistiques, la part des salariés embauchés en Contrat à Durée Indéterminée est très largement majoritaire dans les établissements de la Convention Collective Nationale des Transports et des activités Auxiliaires de transport. En effet, plus de **neuf salariés sur dix** font l'objet de ce mode contractuel.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2019 (en années)

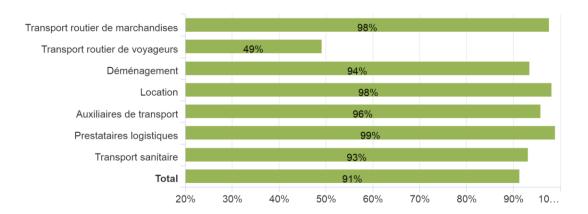


Tous secteurs d'activité confondus, près de 35% des salariés de la branche affichent une ancienneté supérieure à 10 années, 26% ont entre 4 et 10 ans d'ancienneté. Ceci permet de constater une certaine stabilité des emplois dans la branche du Transport et de la Logistique.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, depuis 8 ans dans leur établissement.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2019

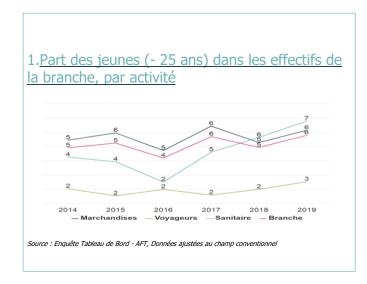


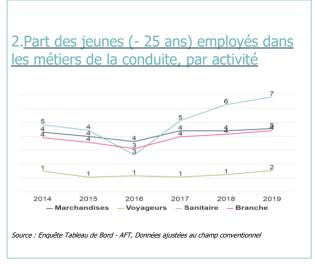
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 94% des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2019 sont employés à temps complet.

De manière générale, le temps complet est la norme dans les établissements de la branche où plus de <u>neuf salariés sur dix sont concernés</u>, excepté pour le Transport Routier de Voyageurs dont l'activité dominante de transport scolaire ne peut être exercée qu'à temps partiel. C'est nettement plus que dans le reste de l'économie, où 18,5% des postes sont à temps partiel.

Il est par ailleurs estimé qu'1 salarié sur 2 à temps partiel travaille plus d'un mi-temps.

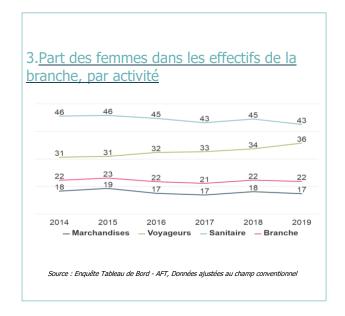


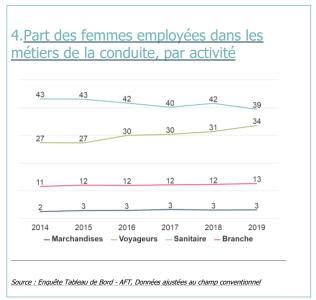


Les jeunes de moins de 25 ans représentent 6% des effectifs totaux, soit 2 397 salariés au 31/12/2019. Leur nombre a progressé de 761 sur les dix dernières années.

Nous les retrouvons pour plus de 76% d'entre eux dans l'activité « Marchandises », les contraintes réglementaires en transport de voyageurs et en transport sanitaire impactant largement cette tendance.

46% de ces jeunes sont employés à un poste de conduite routière, 15% en logistique et 16% en exploitation des transports.





Dans la branche, les femmes représentent 13% des professionnels de conduite (39,4% des ambulanciers, 33,5% en voyageurs et seulement 3% en marchandises).

Elles sont 3 259 en région, soit + 450 de plus par rapport à 2015.

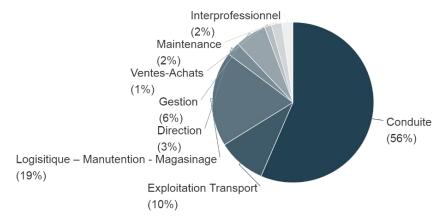
Pour information, 52 571 femmes exercent un emploi de conduite en France dans la branche, tous secteurs d'activités confondus.

Le secteur du Transport Routier de Marchandises affiche une évolution de +27% d'effectif féminin en conduite au cours de ces cinq dernières années.

La typologie des métiers

Activités Marchandises

Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2019



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

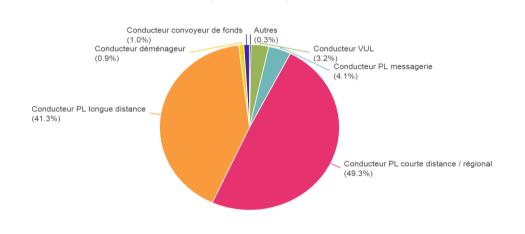
Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 56% des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 18 580 personnes au 31 décembre 2019.

56% des salariés des activités « marchandises » occupent un poste de conduite routière, soit 18 580 personnes au 31/12/2019.

La logistique gagne 460 employés sur un an et représente la seconde famille professionnelle avec 19% des effectifs.

Enfin, les familles dites « *administratives* », (direction, gestion, exploitation et vente/achats) regroupent 6 593 salariés, soit 17.6% de la population « marchandises ».

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2019



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

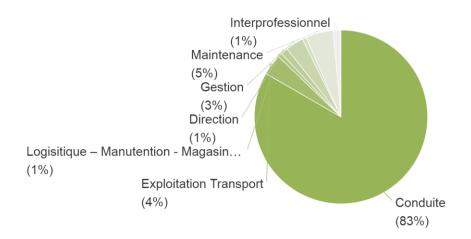
Lecture : 49,3% des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

En Normandie, près d'1 personnel de conduite sur 2 exerce en courte distance et un peu plus d'1 sur 3 exerce en longue distance. Ces deux spécialités concentrent 12 079 personnes en région, soit plus de 90% de la population exerçant en conduite « marchandises ».

Notons que leur poids ne dépasse pas 75% en moyenne en France. La messagerie en PL occupe 4% des effectifs de conduite. Cette activité effectuée au moyen de Véhicules Utilitaires Légers (VUL) concerne 3% des conducteurs en région contre 9% en moyenne sur le territoire national.

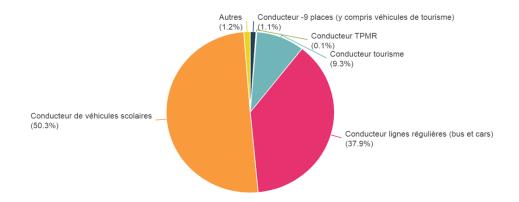
Transport de Voyageurs

<u>Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle</u> au 31 décembre 2019



En transport de voyageurs, plus de 8 salariés sur 10 exercent une fonction de conduite routière. La famille professionnelle « maintenance » reste un peu plus présente dans l'activité du transport de voyageurs qu'en activité « marchandises » : 5% des effectifs dans le premier cas, 2% pour le second. On trouve d'ailleurs plus de personnel de maintenance que d'exploitants dans ce secteur d'activité.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2019

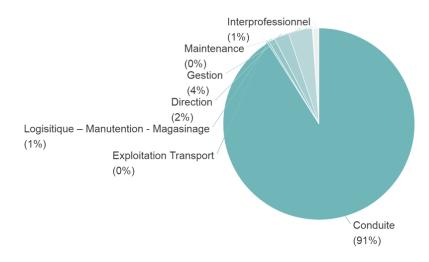


En 2019, la part des personnels de conduite de véhicules scolaires augmente de 8% quand parallèlement, les parts de personnel de conduite de lignes régulières et de tourisme perdent respectivement 4% et 3% par rapport à 2018.

La répartition dans les autres spécialités reste sensiblement la même par rapport à 2018.

Transport Sanitaire

<u>Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle</u> au 31 décembre 2019

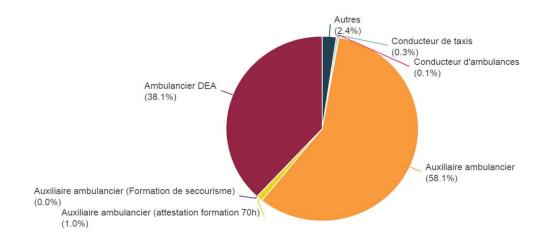


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Avec 91% de ses effectifs en conduite, le transport sanitaire est le secteur d'activité qui possède la proportion la plus élevée de personnel roulant dans notre branche. 6% des effectifs de ce secteur occupent les familles professionnelles « direction » et « gestion ».

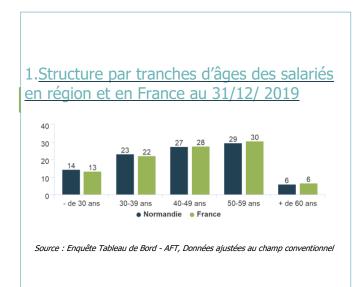
La famille « maintenance » quant à elle est inexistante, ce qui traduit une externalisation globale des opérations d'entretien du matériel.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2019



La proportion entre Ambulanciers possédant le Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) et Auxiliaires Ambulanciers n'a pas connu d'évolution notable depuis l'an passé, affichant respectivement 38% et 58% des effectifs du secteur.

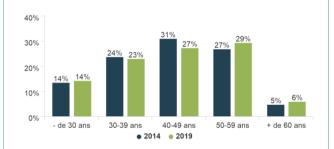
Cette répartition est quasiment identique à celle du niveau national.



La structure par tranches d'âges des salariés normands est quasi identique à celle du territoire national. On note cependant, un peu moins d'effectifs jeunes et un peu plus de salariés de plus de 50 ans. Cet écart semble légèrement s'atténuer par rapport aux données 2018. Seule la tranche d'âge 40-49 ans connaît une baisse de 5 points en région, passant de 32% à 27%.

Un tiers de la population est âgé de moins de quarante ans, un autre tiers sur la classe 40 à 49 ans et le solde au-delà.

2.<u>Structure par tranches d'âges des salariés de la région</u>



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'analyse de la structure par tranches d'âges des salariés de la région sur les cinq dernières années affiche clairement - et ceci depuis quelques années déjà - une tendance à l'inversion de la structure des effectifs de la branche.

En effet, au-delà de la tranche d'âge 40 à 49 ans, nous trouvons davantage de salariés en 2019 que 5 ans auparavant.

Il est parallèlement à remarquer que 62% des salariés de la branche sont âgés d'au moins 40 ans en Normandie.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	Age moyen
Conduite en marchandises	44,78
Conduite en voyageurs	47,95
Conduite en sanitaire	40,13
Exploitation transport	38,31
Logistique	40,48
Autre	44,90

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Globalement, l'âge moyen des salariés normands reste relativement stable sur cinq ans, atteignant près de 44 ans (43,52 ans) en 2019. il est légèrement inférieur à la moyenne enregistrée en France pour la branche (44,4 ans). Dans l'analyse par secteur d'activité, la variation la plus marquée depuis dix ans concerne les prestataires logistiques, pour lesquels l'âge moyen est en effet passé de 40 à 46 ans sur cette période.

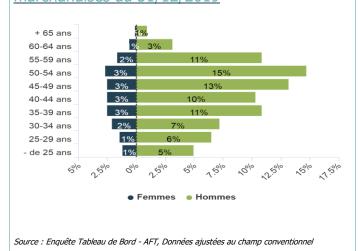
4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	Age moyen
Direction	50,72
Gestion	44,90
Vente/Achats	42,27
Exploitation	38,31
Manut/Mag	40.48
Conduite	44,64
Maintenance	39,20
Interprofessionnel	45,42
Total	43,52

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

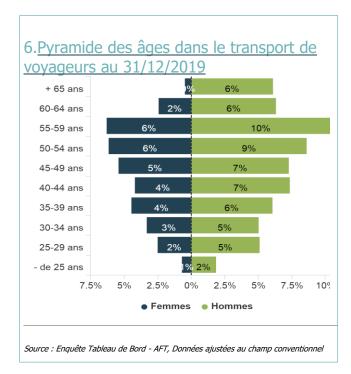
L'âge moyen des salariés normands continue sa progression depuis 2014 et approche pour la première fois le seuil des 45 ans (44,64) pour la famille « conduite marchandises ». Celui de la famille « conduite en voyageurs » atteint cette année 47,95 ans et affiche donc une légère progression puisqu'il était de 47,16 ans en 2018. L'âge moyen des salariés dans les familles « conduite en sanitaire », « exploitation en transport » et « logistique » reste relativement stable depuis 2014, avoisinant les 40/41 ans (40,13).

5. <u>Pyramide des âges dans les activités</u> marchandises au 31/12/2019

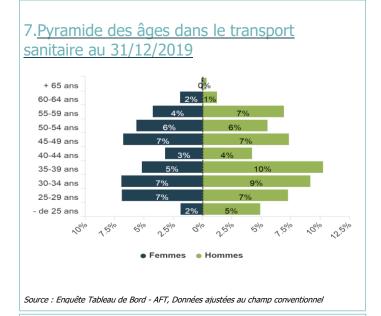


Les activités marchandises emploient peu de femmes, seulement 17,3% globalement réparties sur tout l'axe des ordonnées, mais elles sont plus représentées dans la tranche d'âge allant de 35 à 54 ans.

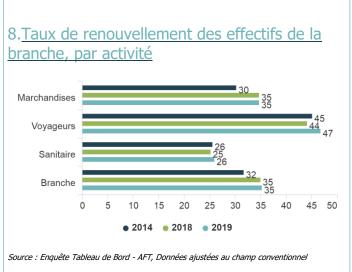
Plus d'1 salarié sur 2 de la famille d'activités Marchandises a plus de 45 ans.



Dans le Transport de Voyageurs, 64,3% des effectifs sont masculins. Les classes d'âge les plus denses s'observent entre 50 et 60 ans et seuls 18% des salariés appartenant à ce secteur d'activité sont âgés de moins 35 ans



La pyramide des âges en Transport Sanitaire apparaît comme la plus « équilibrée » des trois activités, avec un rapport H/F à 56/44% et des effectifs bien répartis sur l'ensemble des classes d'âge. 59% d'entre-deux ont moins de 45 ans.



9. Taux de relève des effectifs de la branche,
par activité

Marchandises

Voyageurs

Sanitaire

Branche

0 0.1 0.2 0.3 0.4 0.5 0.6 0.7 0.8 0.9

• 2014 • 2018 • 2019

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacement de départs à la retraite.

En Normandie, le taux de renouvellement a de nouveau augmenté en 2019 et ce, pour nos trois familles d'activité. Pour l'ensemble du champ observé, la proportion du nombre de salariés de plus de 50 ans représente plus de 35% de l'effectif total, contre 37% pour l'ensemble du territoire français. Leur part augmente chaque année depuis 2014. Le poids de ces salariés atteint même 47% en Transport Routier de Voyageurs. Le suivi de cet indicateur montre à nouveau la problématique liée au vieillissement de la population ce qui sousentend la réflexion à mener concernant le remplacement des départs à la retraite.

Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Ce second indicateur est à faire concorder avec précédant. En effet, un taux renouvellement fort, associé à un taux de relève faible est susceptible de créer des tensions au sein des établissements de la branche. Il en résulte une pénurie de main d'œuvre susceptible de déstabiliser ces derniers. Ici, pour l'ensemble les effectifs âgés de moins de 30 ans pèsent près de 40% des cinquantenaires et plus. Notons par ailleurs une grande disparité en « transport de personnes » avec un taux de 23% « voyageurs » et 80% en « sanitaire ».

La formation dans la branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la branche année scolaire 2019-2020

Répartition des formations - Rentrée 2019 NORMANDIE

Branche «Transports routiers et activités auxiliaires



Source : AFT - DIP

En Normandie, à la rentrée 2019, 1 852 jeunes ont intégré une formation en transport ou logistique, 79% dans l'Education Nationale, 21% en CFA et écoles de la branche. 32% des élèves se sont orientés vers la conduite routière, 33% vers la logistique, 14% vers l'exploitation des transports. 21% ont intégré une 2^{nde} Gestion Administration Transport et Logistique (GATL). Globalement, les filles qui ne représentent que 22% des effectifs sont principalement dans cette fillère.

Enfin, si l'on tient compte de la nouvelle nomenclature européenne, 17% des effectifs sont scolarisés ou apprentis dans une formation de niveau III (infra Bac), 69% de niveau IV (Bac), 12% de niveau V (BTS ou DUT) et 2% de niveau VI-VII (post Bac+2).

^{*} Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Les effectifs formés en transport et logistique

1.Candidats présentés à l'examen des Diplômes d'Etat en 2019

Conduite	502
CAP Conducteur routier marchandises	74
CAP Conducteur Livreur Marchandises	146
CAP Déménageur sur VUL	11
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	122
Diplôme d'État d'Ambulancier	149
Exploitation-gestion	145
BAC Pro Transport	55
BTS Transport et prestations logistiques	90
Manutention – magasinage	602
BEP Logistique et transport	262
CAP Opérateur/opératice logistique	89
BAC Pro Logistique	251
Maintenance	186
CAP Maintenance des véhicules option B: Véhicules de transport routier	106
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	62
BTS M aintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	18
Total des élèves présentés	1 435

2. <u>Candidats présentés à l'examen des Titres</u> <u>Professionnels en 2019</u>

Conduite	1 959
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	75
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1083
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	201
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	18
Conducteur de transport en commun sur route	582
Exploitation-gestion	72
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	72
Manutention – magasinage	609
Technicien en logistique d'entreposage	9
Agent magasinier	215
Cariste d'entrepôt	153
Préparateur de commandes en entrepôt	232
Total des élèves présentés	2 640

En 2019, sur la région académique de Normandie, 1 027 jeunes se sont présentés à un diplôme d'accès aux métiers du transport et de la logistique (hors certification intermédiaire). 356 en « conduite routière », 145 en « exploitation transport », 340 en « logistique » et 186 en « maintenance poids lourds ». Il est à noter une baisse du nombre des candidats aux formations « logistique », surtout en Bac Pro (358 en 2017 contre 251 en 2019).

Dans le même temps, le nombre de candidats présentés à un titre professionnel a globalement reculé de près de 16% par rapport à l'année précédente, soit 498 candidats de moins.

3.Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la branche en 2019

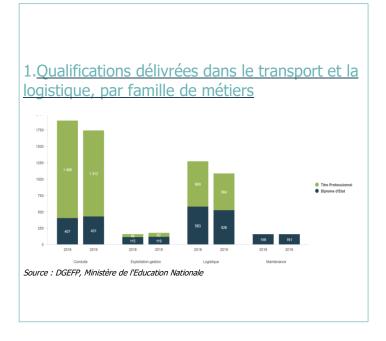
	Conduite		Manutention- Magasinage	ivialifice larice	Autres métiers	Total
Contrats d'apprentissage	115	170	99	170	0	554
Contrats de professionnalisation	128	89	0	3	44	264

Source : AFT - DEP, OPCO Mobilités

Lecture : 128 contrats de professionnalisation ont été établis par l'OPCO Mobilités dans les métiers de la conduite en 2019.

La part des contrats d'apprentissage augmente de 2,5% quand celle des contrats de professionnalisation baisse de 2,6%. Parallèlement, nous enregistrons pour ce même type de contrat une augmentation de 10.4% des formations en conduite et de 3,5% en « maintenance ».

Quel que soit le type de contrat d'alternance, ceux-ci sont de plus en plus utilisés par les entreprises de la branche pour recruter du personnel de conduite.



En 2019, près de 9% de qualifications en moins ont été délivrées en Normandie. Ce sont principalement les titres professionnels qui ont vu leur nombre décroître, de façon cependant plus contenue pour la famille de métier « exploitation-gestion ».

Nous noterons une relative stabilité du nombre des Diplômes d'Etat délivrés pour l'ensemble des familles de métiers en cette même année. Enfin, comme en 2018, la famille de métiers « conduite » absorbe près de

55% des qualifications délivrées.

2. <u>Diplômes, titres et attestations d'accès aux</u> <u>métiers de conducteurs délivrés en région</u>

	2019 Evolut	tion 2018/2019	
Marchandises			
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	71	-11,3%	
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	751	-15,0%	
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	125	-34,2%	
CAP Conducteur routier marchandises	57	-3,4%	
CAP Conducteur Livreur Marchandises	129	8,4%	
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	110	-1,8%	
CAP Déménageur sur VUL	7	-30,0%	
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	994	2,3%	
Voyageurs			
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	365	25,5%	
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	215	21,5%	
Sanitaire			
Diplôme d'État d'Ambulancier	128	19,6%	

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

(A noter :Le TP de conducteur du transport routier interurbain de voyageurs a été remplacé par le TP de conducteur du transport en commun sur route) Globalement, le volume de formations d'accès aux métiers a légèrement reculé cette année (-1%).

Le nombre de diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteurs délivrés en région pour les activités « marchandises », affiche un recul de 7.5%, celui-ci touchant plus particulièrement titres les professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules (-34.2%) et de CAP Déménageur sur VUL (-30%). La volumétrie des FIMO et passerelles reste quant à elle relativement stable. En activités « voyageurs », le nombre de titres professionnels et de FIMO et passerelles connaît une hausse significative avec respectivement +25.5% et +21.5%.

Enfin pour les activités « sanitaire », le nombre de Diplômes d'Etat d'Ambulancier affiche une hausse de 19.6% après une hausse de 4% en 2018.

3.<u>Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO</u> <u>Mobilités en 2019 par métier</u>

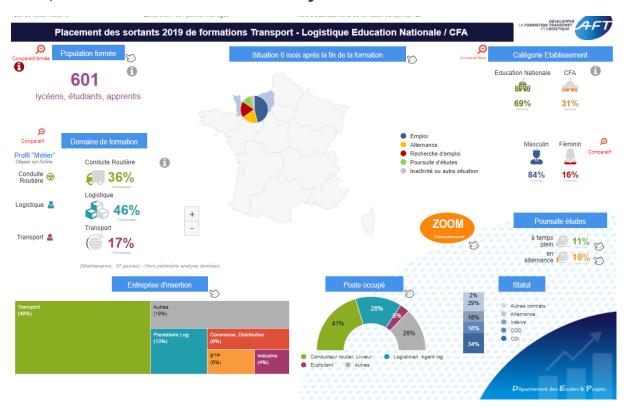
	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionalisation des salariés				
Contrats de pro.	128	89	0	3
	16%	-23%	-100%	200%
Périodes de pro.	0	0	0	(
	-100%	-100%	-100%	-100%
Plan de formation des salariés				
Entreprises - 10 salariés	555	115	79	С
	38%	8%	5%	-100%
Entreprises + 10 salariés	3 543	715	555	15
	47%	6%	41%	-44%
Autes dispositifs de formation				
POEC	69	12	0	C
POEC	69 -50%	12 0%	0 0%	0%
			-	0%
	-50%	0%	0%	
POEI	-50% 0	0%	0%	0%
POEI	-50% 0 -100%	0% 0	0% 0 -100%	0% 0
POEI	-50% 0 -100%	0% 0 0%	0% 0 -100%	0% C 0%
POEI	-50% 0 -100% 3 -87%	0% 0 0% 1 -80%	0% 0 -100% 0 -100%	0% 0 0% 0 0%
POEC POEI CSP CPF Ensemble	-50% 0 -100% 3 -87% 214	0% 0 0% 1 -80%	0% 0 -100% 0 -100% 62	0% 0 0% 0

Tous dispositifs confondus, les métiers de la conduite ont concerné près des 3/4 des bénéficiaires d'actions soutenues par l'OPCO Mobilités.

Le nombre d'actions liées à la maintenance des véhicules industriels reste faible. L'importante diminution du nombre de bénéficiaires en logistique est en partie due à l'inexistence de périodes de professionnalisation et de contrats de professionnalisation.

A titre d'information complémentaire, la période de professionnalisation a fait place au dispositif Pro-A, mis en place pour relancer la reconversion ou la promotion des salariés les moins qualifiés par l'alternance.

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2019



Source: AFT - DEP - « Extrait des études de placement Session 2018 » (Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession)

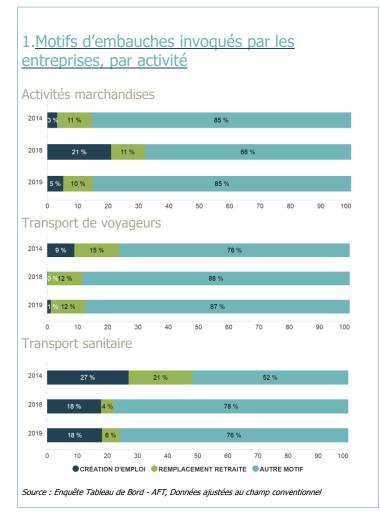
A l'issue de l'année scolaire 2019, 601 jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis) se sont présentés à un examen de conduite routière, transport et logistique. 7 jeunes sur 10 ont préparé leur formation au sein de l'Education Nationale, 3 sur 10 via les CFA et écoles de la branche. Les garçons représentent 84% des effectifs présentés (contre 90% en 2018).

Les jeunes répondants à l'enquête (60% des inscrits) sont issus à 36% d'une formation conduite routière, 46% de logistique, et 17 de transport. Près d'un tiers des jeunes déclarent être en poursuite d'études au moment de l'enquête, 19% en alternance et 11% à temps plein.

Six mois après l'obtention de leur examen, 41% déclarent occuper un poste en conduite routière, 28% en logistique et 6% en exploitation. 40% de jeunes interrogés travaillent dans une entreprise de transport, 13% chez un prestataire logistique, 9% dans le secteur du commerce et de la distribution, 6% dans le BTP et 4% dans l'industrie.

Enfin, 34% sont en CDI, 18% en CDD et 18% en intérim.

La dynamique de l'emploi



7 358 recrutements à l'actif de l'exercice 2019, soit une hausse de 7,25% par rapport à 2018. Plus de 75,5% des recrutements ont concerné l'activité « marchandises » (dynamisée par l'envolée du ecommerce), 16,5% le transport de voyageurs et le solde, 8%, le transport sanitaire.

En 2019, c'est dans le secteur du Transport Routier de voyageurs (TRV) que le motif des créations d'emploi est le moins recensé. Parallèlement, dans ce même secteur, 12% des recrutements cette année ont eu pour motif le remplacement suite à des départs en retraite.

Pour sa part, le secteur du Transport Routier Sanitaire (TRS) affiche 18% de recrutements pour création d'emploi.

Enfin, dans l'ensemble des activités, le motif « autre » (remplacement pour démission...), reste le plus fréquemment invoqué par les entreprises.

2. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

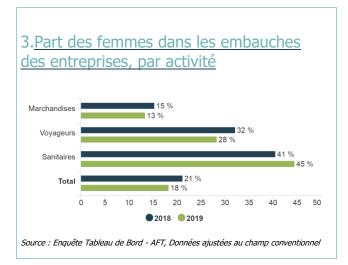
che ophioco de la branche, par decivice			
	2018	2019	Evolution
Marchandises	1848	2003	8
Voyageurs	62	54	-13
Sanitaire	3	3	0
Branche	1912	2061	8

Source : DARES et FAF TT, Données ajustées au champ conventionnel

L'emploi d'effectif intérimaire par les entreprises de la branche a été plus fréquent en 2019 dans les établissements appartenant aux activités « marchandises » avec 2 003 intérimaires employés, soit 8% d'évolution par rapport à 2018. Parallèlement, le recours à l'intérim pour les activités « voyageurs » recule de 13%, ce qui représente un effectif de -8 personnes.

Pour sa part, l'activité « sanitaire » reste, comme en 2018, peu utilisatrice de personnel intérimaire.

En conclusion, le recours à l'intérim dans la branche en Normandie a augmenté de 8% en 2019.



En 2019, sur 5 562 recrutements en « marchandises », 744 étaient des femmes soit, 307 de moins qu'en 2018.

Sur 1 796 recrutements en transport de personnes (« sanitaire » et « voyageurs »), 604 étaient des femmes.

En valeur absolue, ce sont 1 348 femmes qui ont été recrutées dans la branche en Normandie en 2019.

La proportion des femmes embauchées dans la branche reste plus importante dans les familles de métiers dits « administratifs » tels que la gestion (72,1%), la vente/achats (44,3%) ou encore l'exploitation (52,3%). Les femmes embauchées en conduite ne représentent que 12%.

4. <u>Part des femmes dans la demande</u> <u>d'emploi, par famille d e métiers en 2019</u>

Familles de métiers	Part des femmes	Evolution 2018/2019
Magasinage, manutention et déménagement	28 %	5,5 %
Organisation de la circulation des marchandises	55 %	12 %
Personnel d'encadrement logistique	30 %	13,9 %
Personnel de conduite du transport routier	12 %	6,1 %
Personnel d'encadrement du transport routier	30 %	5,7 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	24 %	6,0 %
Ensemble du marché du travail régional	52 %	5,2 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

En Normandie, la part des femmes en demande d'emploi dans nos métiers se stabilise depuis quelques années autour de 24%. Nous retrouvons une proportion de femmes quasi identique en région qu'au niveau national. Pour info, leur part est de 52% de l'ensemble du marché du travail régional.

Elles se positionnent plus souvent sur des postes d'organisation de la circulation des marchandises, ou des postes d'encadrement en transport et logistique.

En revanche, nous ne les retrouvons que pour 12% dans les demandes concernant des postes de personnel de conduite du transport routier.

5. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2019

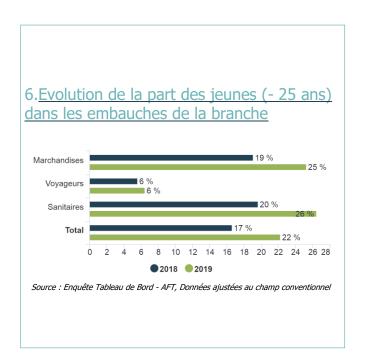
Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2018/2019
Conduite de marchandises sur longue distance	4 %	3,1 %
Courses et livraisons express	16 %	-26,5 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8 %	7,4 %
Conduite de transport de particuliers	25 %	24,3 %
Conduite de transport en commun sur route	26 %	1,8 %
Conduite de véhicules sanitaires	41 %	8,3 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Selon les données de Pôle Emploi, parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite en 2019, 41% des femmes se sont positionnées sur un poste de conduite de véhicules sanitaires. Ceci représente une évolution de 8 points par rapport à 2018.

Les métiers de conduite de transport en commun et de transport de particuliers sont des activités choisies par les femmes dans 1 cas sur 4 environ. L'intérêt des femmes pour les métiers de conduite de courses et livraisons express semble être beaucoup moins marqué qu'en 2018 et affiche un recul de 26,5%.

Enfin, le transport de marchandises sur longue distance intéresse les femmes en recherche d'emploi pour seulement 4% d'entre elles.



7. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2019

Familles de métiers	Part des jeunes	Evolution 2018/2019
Magasinage, manutention et déménagement	17 %	13,6 %
Organisation de la circulation des marchandises	10 %	25 %
Personnel d'encadrement logistique	12 %	51,5 %
Personnel de conduite du transport routier	9 %	26,3 %
Personnel d'encadrement du transport routier	8 %	10,5 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	14 %	16,4 %
Ensemble du marché du travail régional	17 %	11,3 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Le positionnement métier des jeunes de moins de 25 ans en recherche d'emploi est pratiquement identique aux observations antérieures. Ils sont en 2019 14% à souhaiter exercer dans un environnement transport et logistique.

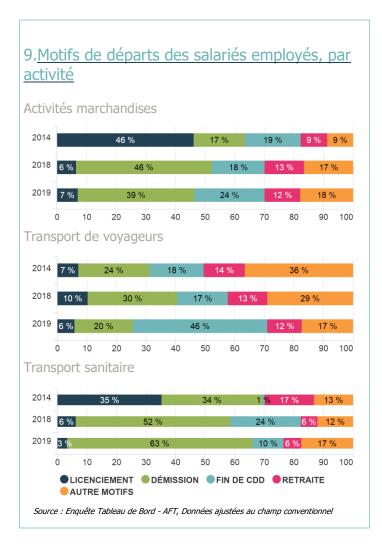
Bien que les demandes soient globalement réparties, nous observons tout de même une préférence pour la famille des métiers du magasinage, de la manutention et du déménagement.

Si l'on se concentre sur la conduite, la demande s'oriente souvent vers l'activité conduite de véhicules sanitaires et de courses et livraisons express (respectivement 9% et 13%). Notons que ces activités ne nécessitent que le permis B, ainsi que les activités de conduite et livraison sur courte distance (11%). Nous constatons toutefois en 2019 une évolution sensible de la demande des jeunes pour les activités de conduite sur courte et longue distances avec respectivement une évolution de 31,5% et 32,6% par rapport à 2018.

8. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2019

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2018/2019
Conduite de marchandises sur longue distance	5%	31,5 %
Courses et livraisons express	13%	5,0 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	11%	32,6 %
Conduite de transport de particuliers	3%	2,1 %
Conduite de transport en commun sur route	3%	10,3 %
Conduite de véhicules sanitaires	9%	9,5 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois Enfin, peu de demandes sont recensées pour la conduite de transport en commun sur route, l'âge requis pour le passage du permis de conduire en catégorie D étant de 24 ans et l'accès à des formations donnant lieu à un titre ou à un diplôme en « voyageurs » étant encore peu présent en Normandie.

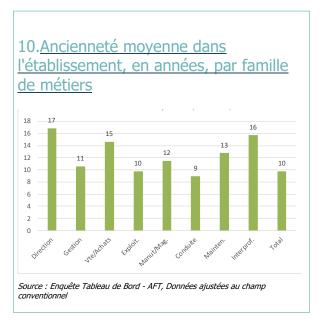


En Normandie, dans la branche, la démission reste le principal motif de départ et ce pour près de 41% des cas en moyenne.

Le transport sanitaire enregistre pour sa part 63% de démissionnaires en 2019, soit 29 points de plus qu'en 2014.

La fin de CDD, dans 27% des cas en moyenne, est le second motif de départ dans la branche.

Autres motifs de départ : la fin de carrière et l'inaptitude. En moyenne, 17% des salariés de notre champ conventionnel ont quitté leur établissement pour un autre motif.

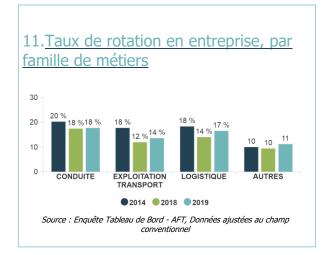


En conduite routière, l'ancienneté moyenne dans les établissements reste stable.

La famille « exploitation transport », affiche une ancienneté moyenne en hausse cette année et 10 ans en 2019 (idem à 2013).

L'ancienneté moyenne observée en « logistique » atteint 12 années.

Globalement, l'ancienneté moyenne de notre branche professionnelle s'élève à 10 ans.



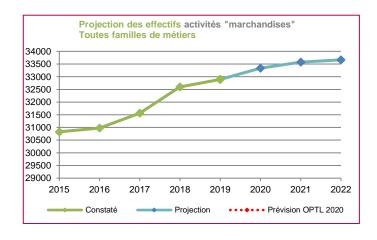
Définition : Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaitre un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

La prospective globale pour la région

L'édition sous revue est antérieure à la crise sanitaire intervenue quelques mois plus tard. Il serait par conséquent imprudent d'utiliser les tendances passées pour tenter une projection, bien qu'une éventuelle rupture dans les séries ne soit pas à ce jour confirmée en Normandie. Nous le verrons d'ailleurs un peu plus loin.

Nous pouvons cependant, à titre informatif, observer les tendances dégagées avant le début de la pandémie, puis dans un second temps estimer avec plus de précision l'évolution des effectifs 2020 à partir des dernières données disponibles (URSSAF).

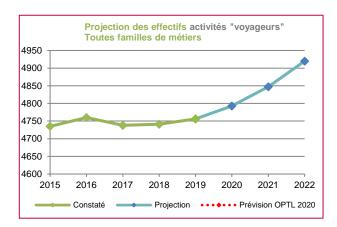
Les tendances passées et projections « pré-Covid »

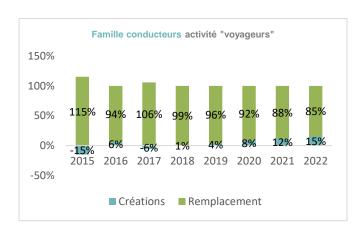


Une croissance soutenue des effectifs « marchandises » jusqu'en 2018, qui commence à ralentir sa progression en 2019. La projection (en bleu) ne tient pas compte des effets de la crise sanitaire sur les établissements de la branche.

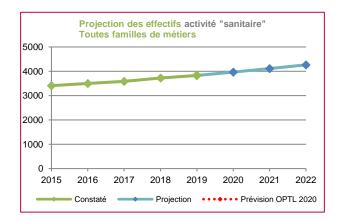


Attention à la lecture du graphique ci-contre ; il s'agit ici d'exprimer la part relative des recrutements annuels de conducteurs selon le motif « création de poste » ou « remplacement de salariés pour départ en retraite ». Nous y remarquerons particulièrement la forte accélération des besoins en personnel pour remplacement, alors même que les prévisions de croissance sont importantes. Le vieillissement de la population et une activité économique soutenue donnent lieu à de fortes tensions sur le marché du travail.





Les effectifs « voyageurs » connaissent une évolution lente mais régulière depuis 2015. Sur la courbe, nous pouvons observer une tendance à la progression depuis 2017 amorçant de fait une volonté marquée des entreprises à anticiper sur les exercices 2020, 2021 et 2022. C'est la raison pour laquelle était attendue une hausse régulière et continue de recrutements de conducteurs pour création d'emploi dans notre projection.





Le secteur du transport sanitaire fait preuve d'une dynamique régulière en terme de recrutements d'ambulanciers, affichant une moyenne de 8 recrutements sur 10 pour remplacement jusqu'en 2019. Les prévisions affichées sont cependant légèrement à la baisse d'îci à 2022.

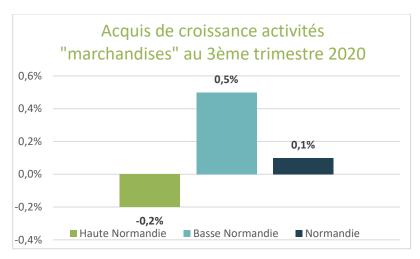
Estimations des effectifs 2020

Les prévisions de l'Observatoire régional habituellement proposées en novembre ne seront pas ici présentées, l'incertitude étant trop grande à cet instant. Cependant, nous disposons des données URSSAF des trois premiers trimestres 2020 (ajustées au champs conventionnel). Au 30 septembre 2020, la branche en Normandie affiche une baisse de -0.2% de ses effectifs par rapport au 31 décembre 2019, soit 94 salariés en moins.

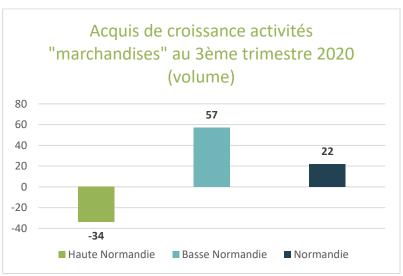
Pour les activités « marchandises », l'évolution des effectifs reste orientée à la hausse, même si celle-ci est légèrement inférieure à celle observée l'année précédente au même moment (+0.6% au 3ème trimestre 2019 contre +0.4% au 3ème trimestre 2020).

Les activités du transport de personnes confirment la baisse observée au 3^{ème} trimestre 2019, mais dans une proportion moins élevée.

Le 4^{ème} trimestre donnera la tendance comme juge de paix...!

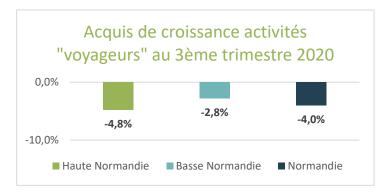


En volumétrie, l'activité « marchandises » affiche donc une très légère augmentation du nombre salariés des nouveaux avec seulement 22 salariés supplémentaires. Parallèlement, le territoire « ex-Haut Normand » connaît pour sa part un recul, avec 34 salariés de moins.



Nous parlons bien ici d'acquis de croissance et bien qu'il s'agisse de données semi-définitives, elles expriment réellement les fluctuations enregistrées au terme du 3ème trimestre 2020.

Ainsi, pour l'ensemble de la région, nous observons une légère progression des effectifs « marchandises », quelquefois contrastée selon le territoire.

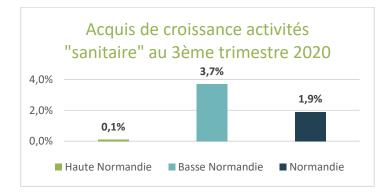




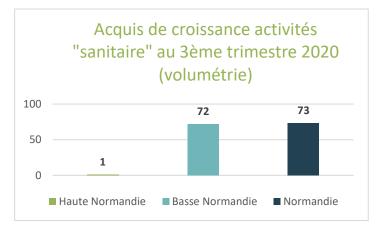
Comme pressenti, la situation en transport de personnes est bien moins optimiste qu'en « marchandises », bien qu'il faille différencier le secteur du « voyageurs » de celui du « sanitaire ».

Au 3^{ème} trimestre 2020, les effectifs « voyageurs » affichent un déficit de 4% pour l'ensemble de la région et près de 5% pour territoire « ex-Haut-Normand ».

En volumétrie, ce déficit représente environ 190 salariés dont près de 69% pour le territoire ex-Haut-Normand.



Le constat est plus nuancé pour le transport sanitaire. Alors que le territoire « ex-Haut-Normand » voit ses effectifs augmenter que de 0.1%, le territoire « ex-Bas-Normand » connaît une progression de près de 4%, amenant la Normandie à une hausse globale de 1.9%.



En conclusion et sous réserve des données du 4ème trimestre à paraître, les activités « sanitaire » « ex-Bas-Normandes » semblent mieux résister au contexte pandémique que celles du territoire « ex-Haut-Normand ».

Les impacts de la crise sanitaire

Les commentaires ci-dessous émanent du rapport national et sont donc à moduler selon des régions et leurs spécificités, tissus industriel, agriculture, capacités touristiques...

Transport de fret et logistique

Le Transport Routier de Marchandises recouvre des activités variées qui ont été impactées de manière différenciée par la crise sanitaire.

Avec le développement du e-commerce, boosté par le confinement, les prestataires logistiques ont eu à traiter davantage de petits colis et les livraisons à destination des particuliers, avec des véhicules légers. Les transporteurs et logisticiens travaillant dans l'alimentaire pour la grande distribution tirent également leur épingle du jeu.

Les transporteurs et logisticiens localisés dans les régions à forte spécialisation agroalimentaire souffriraient également moins que les autres, excepté dans certains territoires viticoles.

En revanche, les prestataires dont les clients réguliers ont subi une fermeture administrative (commerces, restauration hors domicile, évènementiel...) ou dont l'activité s'est significativement ralentie (secteurs industriels comme l'aéronautique ou l'automobile) sont mis à mal.

Le secteur du déménagement a été particulièrement impacté puisqu'au cours du confinement, la possibilité de recourir à un déménageur professionnel n'était autorisée que pour des situations exceptionnelles (déménagements de particuliers relevant d'urgences sanitaires, sociales ou de péril, déménagements indispensables d'entreprises et déménagements rendus nécessaires dans le cadre de l'organisation des soins face à l'épidémie).

La crise sanitaire a également eu un effet accélérateur dans les changements d'habitudes de paiement. Davantage d'achats en ligne par carte bancaire et l'encouragement à l'utilisation du « sans contact » dans les commerces ont réduit le besoin de pièces et billets en circulation, avec un impact direct sur le transport de fonds et valeurs.

Transport de personnes

L'activité du Transport Routier de Voyageurs a été très affectée par le confinement et les restrictions de déplacements, à noter cependant le soutien des Autorités Organisatrices de Transport pour les services conventionnés.

Les entreprises dont l'activité repose sur le tourisme n'ont quasiment pas enregistré de chiffre d'affaire en 2020 et ne tiennent qu'avec des fonds d'indemnisation et le chômage partiel. Le périscolaire a presque totalement cessé.

Les employeurs rencontrent cependant toujours des difficultés de recrutement (retraite anticipée de conducteurs à l'issue du 1^{er} confinement par crainte de la Covid, conducteurs de tourisme en reconversion...).

Paradoxalement, le Transport Routier Sanitaire n'a pas « bénéficié » de la crise sanitaire, avec une baisse du chiffre d'affaire liée à la perte d'activité sur les soins courants.

La prise en charge des patients Covid 19 nécessite une désinfection drastique et chronophage après chaque transport, ce qui génère un manque à gagner.

Les transports partagés ont été interdits par le Ministère de la Santé lors du premier confinement, avec des conséquences sur la rentabilité des entreprises de transport sanitaire.



Organisations syndicales











Organisations patronales















OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt

_

optl@optl.fr